

	AÏGA	<h1>OFFRE DE POSTE :</h1> <h2>Commis de cuisine / Plongeur</h2>		
	RESORT · THERMAL			
	Châtel · Guyon			
Émetteur :		Monique HILAIRE, Directrice Générale Déléguée		
Destinataire(s) :		Pôle emploi et autres banques d'emploi		
Niveau de diffusion :		Affichage interne et réseaux sociaux	18.01.2023	
copie :				

Madame, Monsieur

Le Resort Thermal de Châtel-Guyon Aïga recrute un commis de cuisine / plongeur pour son restaurant Aïga.

1 Descriptif de poste et principales missions

Le Commis de cuisine / Plongeur est principalement en charge de :

- participer à la mise en place en rassemblant les ingrédients nécessaires à la préparation des plats de la carte,
- exécuter des travaux de préparation et de suivi : éplucher les légumes, laver la salade, faire la garniture des fonds de tarte, surveiller la réduction des sauces..., remettre des plats en température, surveiller certaines cuissons simples, découper des viandes, dresser des assiettes,
- nettoyer le matériel, les postes de travail et les locaux annexes après le service, ranger la cuisine après le service, entretien des locaux, réaliser le nettoyage de la vaisselle du restaurant, des équipements de cuisine (batterie de cuisine, chambre froide,...),
- réceptionner les marchandises,
- dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité applicable à la restauration.

2 Compétences nécessaires

Dans le cadre de son emploi, le Commis de cuisine doit notamment faire preuve de :

- Rigueur, pour garantir la parfaite exécution des consignes transmises,
- Sens du collectif et de la hiérarchie,
- Capacité d'organisation et résistance au stress pour faire face aux pics d'activité.

Notre volonté d'offrir un service d'excellence à nos clients requiert une véritable volonté d'engagement de votre part et un attrait certain pour l'univers de la restauration. En contrepartie de votre implication, nous veillons à vous former et à vous accompagner dans votre évolution professionnelle.

3 Caractéristiques du contrat

Contrat	Contrat à durée déterminée de type saisonnier à terme imprécis avec période d'essai (durée maximale du contrat : 9 mois)
Employeur	RESORT THERMAL DE CHATEL GUYON Société par Actions Simplifiée au capital de 75 000 euros, RC CLERMONT-FERRAND n° 822 679 155 siège social sis 9A Avenue du Général De Gaulle - CS 10051 - à (63140) CHATEL GUYON
Convention collective nationale	Convention collective nationale des hôtels, cafés et restaurants (IDCC 1979)
Lieu de travail	Resort thermal de Châtel-Guyon
Emploi & Classification conventionnels	Emploi :Commis de cuisine- Plongeur Catégorie : employé Niveau I Échelon 1
Rémunération brute	11,27 € bruts de l'heure (soit 1.709,28 € bruts mensuels pour 35h par semaine, horaires en modulation) Avantage en nature repas
Horaires de travail	35 heures par semaine, horaire annualisé Travail les jours fériés, samedis et dimanches par alternance
Disponibilité	Fin Mars / début Avril 2023

Vous pouvez candidater en envoyant un CV et lettre à rh.aiga@aiga-resort.com en précisant le poste pour lequel vous postulez.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'équipe du Resort Thermal de Châtel-Guyon

NB : pour des raisons pratiques, cette offre d'emploi n'est pas sexuée dans sa rédaction mais ce poste est ouvert à toute personne sans aucune discrimination, conformément aux dispositions du code du travail et à la politique de l'entreprise d'égalité d'opportunité.